

ON S'ABONNE... chez A. LAYTOU... PRIX DE L'ABONNEMENT... L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PRIX DES INSERTIONS: ANNONCES, 25 centimes la ligne... RÉCLAMES 50 centimes la ligne... L'ABONNEMENT se paie d'avance.

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

CALENDRIER DU LOT, SERVICE DES POSTES, ARRIVÉE DES CORRESPONDANCES. Table with columns for dates, routes, and arrival times.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1866, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourd.

Cahors, le 17 Octobre 1866.

BOURSE DE PARIS. Table with columns for dates and prices.

BULLETIN. Le départ inopiné de M. de La Valette pour Biarritz, a donné lieu à plus d'un commentaire.

Une correspondance d'Allemagne porte que les négociations prusso-saxonnes touchent à leur terme. Personne ne croit à la nouvelle répandue par le Wanderer de Vienne, que le roi Jean ait l'intention d'abdiquer en faveur du prince royal.

Un journal de Berlin parlait dernièrement de mystérieux mouvements de troupes se faisant actuellement en Prusse. La feuille ministérielle dément ce bruit.

La diète de l'Electoral va être convoquée, dit-on, de Cassel. Du 17 au 20 courant doivent avoir lieu les élections des deux députés pour Cassel.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 17 octobre 1866.

BERTHE IMITÉ DE L'ALLEMAND... MME LA CSE HAHN-HAHN... Tome premier. La marquise douairière de Valrive, retirée à son château de Vaux, dans une gorge sauvage du Berry oriental, regardait un jour son fils Edmond, âgé de 25 ans, se promener dans le parc avec une nièce d'une dizaine d'années, qui semblait le conduire et veiller sur lui.

même privilège au Hanovre, au duché de Nassau, à Francfort ?

Outre la question si difficile à résoudre de la forteresse du Luxembourg toujours occupée par les prussiens, il en est une autre très-sérieuse pour les Pays-Bas. On parle de former une confédération du sud de l'Allemagne, ou entreraient la Suisse, la Belgique et la Hollande afin de contrebalancer la puissance de la Prusse en Allemagne.

Les immenses difficultés que présente la réorganisation de l'empire d'Autriche sont à Vienne la grande question du jour. On attend avec impatience la réunion de la Diète hongroise.

Sûr maintenant de s'appartenir, l'Italie se préoccupe de prendre son véritable rang parmi les peuples de l'Europe. « L'exposition universelle de 1867, à Paris, dit l'Opinion, a pour l'Italie une importance toute particulière, nous devons figurer dignement à cette exposition. Le gouvernement ne néglige rien dans ce but. »

L'Espagne tient absolument à attirer l'attention de l'Europe. S'il fallait en croire une dépêche particulière de Madrid, le gouvernement espagnol aurait offert au Pape, pour sa résidence, le palais de l'Alhambra, à Grenade, mettant à sa disposition d'autres palais royaux à Séville et dans d'autres villes d'Andalousie.

L'horrible massacre de nos missionnaires, dans le royaume de Corée, ne pouvait demeurer impuni. En conséquence, M. le contre-amiral Roze, commandant de notre division navale dans nos mers de Chine et du Japon, a sommé le gouvernement du roi de Corée de donner satisfaction à la France pour la mort de sept prêtres catholiques immolés par ses ordres. S'il n'est pas fait droit à cette deuxième sommation, l'amiral Roze remontera, avec une flotille de canonnières, le fleuve qui conduit à la capitale du pays. Il exigerait, alors, que la liberté religieuse fût

étouffée, et non pour seconder le réveil de son esprit. Et son état s'améliorait pourtant ! Ne trouves-tu pas, ma fille, que ton pauvre frère a fait de sensibles progrès depuis ta dernière visite ?

— C'est incontestable, répondit Mme d'Auvers ; depuis un mois il n'a pas eu une seule attaque de son mal, et, le corps se fortifiant peu à peu, je n'en doute pas, il en sera de même de l'esprit. Quant à vous, ma bonne mère, Dieu vous réserve encore de longs jours ; votre excellente santé et votre force d'âme m'en donnent l'espoir. »

— La marquise hochla doucement la tête et répliqua : « Mes longues et cruelles épreuves ne m'ont pas abattue, ma fille, mais elles m'ont épuisée. Vingt années consacrées à Edmond, sans autre résultat que la perspective de le laisser seul au monde à mon heure dernière, c'est une pensée poignante, horrible !

— Celle de le marier ne vous est-elle jamais venue, depuis que sa santé s'améliore ?

— Oh ! si ; mais où trouver une femme qui lui vove tout au moins assez de sympathie et de compassion pour ne pas consentir à ce mariage uniquement à cause de son nom, et de sa fortune ?

— Je viens de faire, aux eaux de Vichy, la connaissance de la comtesse d'Oisebras, de Riom. Je crois que sa fille aînée, jeune personne très-sérieuse et très-sensée, serait bien capable de se dévouer à Edmond.

pratiquée, en Corée, comme elle existe déjà en Chine et au Japon.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Southampton, 14 octobre, soir. Le Tasmanian, venant des Indes occidentales est arrivé avec 697, 65 dollars. Un ouragan avait éclaté aux Indes, le 29 septembre. Les nouvelles de la Jamaïque sont sans importance. La fièvre jaune s'est déclarée à St.-Thomas et aux îles Barbades. L'état sanitaire des autres îles est bon. M. J. J. Perez a été proclamé président du Chili. Le pays demande toujours la continuation vigoureuse de la guerre avec l'Espagne. De fortes batteries sont érigées dans le port de Valparaiso. On croit que Prado sera élu président du Pérou.

Saint-Petersbourg, 14 octobre. D'après des dépêches russes, en date de Constantinople, 9 octobre, les succès des troupes ottomanes à Candie, seraient moins importants qu'on ne l'a dit. Les insurgés occuperaient la partie occidentale de l'île avec 40,000 hommes. Les Turcs n'occuperaient que la partie orientale. Une frégate russe, venant du Pirée, était attendue à Candie. Le Sultan, mécontent de la lenteur des opérations, a envoyé, à Candie, un de ses aides de camp pour avoir des informations plus sûres sur la situation du pays.

Florence, 13 octobre. La souscription pour l'emprunt donne des résultats très-satisfaisants. Plusieurs souscripteurs ont effectué non-seulement le versement des trois dixièmes, mais la totalité de leur contingent.

Florence, 13 octobre. Les troupes italiennes doivent entrer à Vérone le 16 octobre et à Venise le 19. L'Autriche a consenti à retarder le retour des soldats vénitiens pour motifs sanitaires.

Stuttgart, 15 octobre. La première chambre a adhéré à la résolution de la chambre des Députés concernant l'indemnité de de guerre. Elle a aussi adopté à l'unanimité le traité de paix.

Flensburg, 14 octobre. Une assemblée de délégués, de toutes les parties du Schleswig septentrional, a été tenue, aujourd'hui, à Rotherburg. On y a résolu de fonder une association ayant pour objet d'agir contre le partage du Schleswig.

Darmstadt, 14 octobre. La convention avec l'évêque de Mayence vient d'être annulée. Cette convention, était, depuis des années, la cause de démêlés continuels avec le Gouvernement.

sa fille consommer un pareil sacrifice ?

— Toutes les mères n'ont point votre cœur, et je ne doute point du consentement de la comtesse d'Oisebras. Veuve et sans fortune, elle a, en revanche, une famille nombreuse, et elle brûle de trouver pour Berthe et Anna, ses deux filles aînées, de bons partis qui leur permettent d'aider leurs frères et sœurs.

— Une jeune personne élevée dans ces principes, et n'ayant d'autre souci que de se faire un sort, s'attachera-t-elle à Edmond, l'entourera-t-elle d'égards et de sollicitude ?

— Permettez-moi de sonder le terrain ; je procéderai avec prudence. »

A l'instant même, Mme d'Auvers écrivit à Mme d'Oisebras que des affaires l'appelaient à Riom et qu'elle se félicitait de cette occasion de la revoir. La comtesse ne comprenait pas qu'on fit la moindre démarche sans un intérêt personnel ; elle se rappela aussitôt que le frère de Charlotte était malade, mais possesseur d'un beau nom et d'une immense fortune. « Cela m'irait à ravir, pensa-t-elle ; car deux ou trois hivers passés aux îles d'Hyères ou à Nice rétabliraient infailliblement le marquis. M. de Valrive et le baron de Hautchène, quels partis pour mes filles ! Ils ne m'échapperont pas, j'espère. »

Mme d'Auvers suivit de près sa lettre. Elle commença par un peu de diplomatie et finit par avouer franchement que le principal motif de son voyage était de faire plus intime connaissance avec la fille aînée de la comtesse.

La comtesse fut aux anges, mais n'en laissa rien paraître. Le baron de Hautchène, autre connaissance que

Cassel, 14 octobre. Aujourd'hui, tous les officiers et soldats, de l'ancienne armée électorale, ont solennellement prêté serment.

UNE PASTORALE.

Cette France calomniée est tout de même un grand pays de courage et de générosité ! Voyez avec quel empressement chacun, le pauvre comme le riche, l'ouvrier comme le bourgeois, apporte son tribut à l'œuvre en faveur des inondés. Hélas ! on n'arrivera jamais, par les souscriptions, à réparer un tel désastre, il faudra recourir à une mesure législative, et le pays y applaudira sans réserve. Cependant, la bienveillance universelle aura pourvu aux besoins les plus pressants. C'est beaucoup.

Tout le monde a fait son devoir, et le clergé aux premiers rangs. Des quêteuses rétrogradées ont eu lieu dans toutes les paroisses, sollicitées, recommandées par les prélats diocésains. Plusieurs n'ont pas borné à leur sollicitude. Nous voulons dire ceux qui, comme l'évêque d'Orléans, avaient un chagrin plus amer, des devoirs plus pressants au milieu de cette calamité imprévue. Ils vont de l'exhortation prévoyante au secours réparateur. Voici, par exemple, les conseils adressés par Mgr Dupanloup, aux curés et desservants de la circonscription épiscopale :

« A aucun prix, nul de vos pauvres paroissiens ne doit manquer de pain, de vêtements et d'abri ; nous ne devons pas nous donner de repos que nous n'ayons procuré à ces malheureux, qui sont nos frères, tout ce qui est nécessaire au moins pour ces pressantes et indispensables nécessités.

« La nourriture des bestiaux est aussi un des plus urgents besoins sur lesquels doit se porter votre attention ; veillez à ce que les ouvriers et les cultivateurs, puissent remplacer immédiatement leurs outils et leurs instruments de culture que l'inondation leur a enlevés.

« J'insiste sur la grave nécessité de pourvoir avant la mauvaise saison, à la salubrité des logements inondés, et d'éviter, autant que vous le pourrez, à vos pauvres paroissiens, le danger de coucher dans des maisons humides et malsaines ; j'en dis autant, en ce qui vous concerne, pour vos presbytères et vos églises qui n'ont pas été épargnés. Tenez ouvertes portes et fenêtres, et établissez, pour obtenir le dessèchement et l'assainissement les plus rapides, une ventilation aussi puissante que vous pourrez : elle ne le sera jamais trop.

« En un mot, Messieurs, agissons avec activité ; et en tout ce que je pourrai ici pour vous adressez-vous à moi en toute confiance : la charité et la Providence ne peuvent nous manquer. Qu'encore une fois la chaz

ces dames avaient faite à Vichy, les avaient suivies à Riom à cause de la ravissante Anna. Il s'était épris pour elle d'une violente passion ; mais elle avait quinze ans, lui plus de quarante cinq, et la raison en lutte avec le cœur l'avait retenu jusque là de se déclarer. La comtesse lui insinua très-habilement que Mme d'Auvers avait des vues sur Anna pour le mariage de Valrive. Il n'en fallut pas davantage pour faire pencher la balance en faveur de la passion, et, peu de jours après, Anna était la fiancée de M. de Hautchène.

La comtesse avait accoutumé ses filles à l'obéissance passive. « Vous êtes pauvres, leur disait-elle, vous avez de la naissance ; vous devez viser à conquérir dans le monde une position digne de vous et de votre éducation, pour laquelle je me suis imposé les plus durs sacrifices. Vous m'en récompenserez, votre amour filial me le garantit, en n'hésitant point à accepter les partis que je jugerai vous convenir. » Elle n'épargnait pas les exhortations de ce genre, et tel était le respect de ses filles pour elle, qu'il eût suffi d'un froncement de ses sourcils pour les préciter dans les bras d'un monstre.

Anna s'estimait heureuse d'être la fiancée d'un homme éperdument amoureux, d'une humeur charmante, d'un extérieur agréable et d'une parfaite aménité. Pourtant le baron avait un fils de seize ans et deux autres garçons en bas âge ; mais elle était d'un caractère trop frivole pour en isager la vie du côté sérieux. « Quel bonheur, se disait-elle, qu'il m'ait été si facile de remplir le vœu de ma mère ! »

Berthe ne ressemblait en rien à sa sœur. La vie lui apparaissait sous les couleurs les plus tristes. Les der-

rité chrétienne se montre aussi grande que les épreuves qu'il plaît à Dieu de nous envoyer. »

Les conseils du vénérable prélat ont été suivis avec zèle dans toutes les localités. La Mairie et le presbytère se sont entendus pour recueillir, non pas seulement de l'argent, mais des hardes, du linge du bois, du blé pour la famille, du fourrage pour les bestiaux. Si bien qu'à l'heure présente, si le malheur subsiste, les larmes sont séchées et l'espérance revenue. Les gens de la colline sont venus au secours des gens de la plaine, disant : « Il faut que nous ayons notre part de l'inondation. » Quelque jour, les gens de la rive iront vers ceux du côté dit : « Nous voulons avoir notre part de l'incendie. » Telle est la fraternité chrétienne.

Pour extrait : A. Layrou.

Extérieur.

ITALIE.

Haute cour de justice. — Affaire Persano.

Le Sénat s'est réuni aujourd'hui, comme haute cour de justice, pour l'affaire de l'amiral Persano.

Les tribunes réservées aux députés, aux journalistes, et au public avaient été occupées de bonne heure.

M. Borgatti, garde des sceaux, a pris place au banc des ministres, ayant à sa droite M. Trombetta, procureur général près le tribunal militaire suprême, siègeant à Turin, et à sa gauche M. Nelli, procureur général près la cour de Lucques, chargés l'un et l'autre de remplir les fonctions du ministère public dans les débats qui vont probablement s'ouvrir. M. Marvasi qui leur est adjoint dans cette haute fonction, n'est pas encore arrivé; son absence est motivée par un deuil domestique, il est attendu dans la soirée.

Le garde des sceaux s'est levé pour donner lecture du décret qui avait convoqué le Sénat.

Il a lu, en effet, un décret signé par S. A. R. le prince de Carignan, régent du royaume, convoquant le Sénat en vertu des articles 3 et 37 du statut, pour connaître des délits imputés à l'un de ses membres, l'amiral Carlo Pellione di Persano, et pour le juger.

Après cette lecture, M. le garde des sceaux a présenté MM. Trombetta et Nelli qui ont salué de leur place, d'abord le président, ensuite les sénateurs.

Le président a dit : « Acte est donné à S. Exc. M. le garde des sceaux, ministre de la justice, de la remise du décret qui a été lu. On va faire l'appel nominal des sénateurs par ancienneté de nomination. »

L'appel a constaté la présence de 112 sénateurs; mais il est à remarquer que quelques-uns sont entrés après l'appel achevé, ce qui peut porter leur nombre total, si nous ne nous trompons à 120 ou 125.

Après cette formalité, le président a prononcé les paroles suivantes :

« Messieurs les Sénateurs,

« Nous voilà réunis pour accomplir un des plus graves devoirs attachés à nos fonctions. Chacun de nous, je n'en doute pas, a compris et sent en ce moment l'étroite obligation qui lui incombe de s'acquitter de ce devoir avec zèle et scrupule. Aucun empêchement qui ne serait pas insurmontable ne peut l'en dispenser.

« C'est chose pénible, en vérité, que de se résoudre à remplir des devoirs judiciaires d'une telle importance. Mais le sentiment intime de la justice sera pour nous tous le plus puissant stimulant.

« Notre responsabilité est immense : les yeux de toute la nation sont tournés vers nous, je dirai même ceux de toute l'Europe. Mais, plus que tout au monde, celui-là nous regarde, qui est, par essence, la justice même, dont nous devons être le reflet. »

M. le président a déclaré ensuite que la séance était levée et que le Sénat attendrait quelques instants pour reprendre la séance à huis clos.

Le public a quitté aussitôt les tribunes. Les factionnaires de la garde nationale se sont également retirés, ainsi que les huissiers, et il n'est resté dans l'enceinte que les secrétaires et les sténographes.

La séance a été levée à 3 heures.

MEXIQUE.

On lit dans le *Moniteur* :

Le paquebot transatlantique, le *Panama*, parti de

nières années de leur père, mort depuis quatre ans, avaient été signalées par des infidélités dispendieuses qui avaient provoqué de désolantes scènes de ménage, dont plus d'une en présence des enfants. D'un autre côté, leur mère voulait à tout prix briller et jeter de la poudre aux yeux; aussi la mort de son mari la laissa-t-elle dans une position financière déplorable qui ne fit que l'aigrir davantage encore et accroître sa tyrannie domestique.

Elevée à une pareille école, abrévée, de bonne heure, de chagrins que n'adouçaient ni l'amour filial, ni l'amour fraternel, étouffée dans cette atmosphère insalubre, Berthe accepterait sans doute, avec résignation et sans effroi, des devoirs graves et difficiles. C'est ainsi que Mme d'Avvers l'avait jugée à Vichy, où Berthe la recherchait de préférence à des compagnies de son âge. Cette jeune fille n'aimait ni la toilette, ni les plaisirs bruyants. Elle dansait parce que sa mère le trouvait convenable; elle était toujours mise avec un goût exquis, parce que sa mère le voulait; elle se plaçait au piano par ordre de sa mère, et enlevait de légitimes éloges sans embarras comme sans vanité. Le sourire errait presque toujours sur ses lèvres, tandis que ses yeux — son unique, mais puissante beauté — avaient une expression touchante de résignation.

Sans le moindre soupçon du but particulier de Mme d'Avvers, elle se réjouit fort de son arrivée à Riom. Après les fiançailles d'Anna, Charlotte demanda à Berthe, d'un air d'indifférence :

« Et vous, quelles espérances fondez-vous sur le mariage? Quelles sont vos prétentions à l'égard d'un mari? »

la Vera-Cruz le 44 septembre, est arrivé à Saint-Nazaire le 10 octobre, apportant au ministre de la Guerre des rapports du maréchal commandant en chef le corps expéditionnaire du Mexique, datés du 8 septembre.

Au départ du courrier, le centre de l'empire continuait à jouir du plus grand calme.

Le général Neigre, commandant la division auxiliaire, a pris, le 27 août, le commandement de la 2<sup>e</sup> division territoriale, auquel l'avait nommé un décret du 15 août dernier, et a établi son quartier général à Puebla.

D'après les derniers renseignements reçus du Michoacan, le général mexicain Mendez était à la poursuite de Regules, qui se dirigeait en toute hâte vers les Terres-Chaudes.

La tranquillité du Jalisco n'est plus aussi complète que par le passé; on y signale entre les troupes impériales mexicaines, commandées par Urtaado, et des dissidents aux ordres de Maria Gonzales, un combat assez important aux environs de San Marcos; vigoureusement attaqués, les bandes ont été mises en pleine déroute, laissant sur le terrain dix-neuf hommes tués, ainsi qu'un grand nombre d'armes et de chevaux. Leur chef a été fait prisonnier avec plusieurs des siens.

Le général de Castagny, venant de Durango, a établi son quartier général à Léon, poursuivant un mouvement général de concentration prescrit par le commandant en chef par suite de nouvelles dispositions adoptées; l'évacuation de Guymas, qui se rattache au même plan d'ensemble, doit être en cours d'exécution.

Quelques bandes ennemies installées au Cedral, au nord de San Luis de Potosi, avec l'intention de piller Catorce, ont été surprises et rudement châtiées par le commandant de la Hayrie. Parti de Matehuala le 14 août à minuit avec la division montée et la compagnie franche du bataillon d'Afrique, cet officier supérieur s'était fait soutenir par deux compagnies aux ordres du capitaine adjudant-major Cajard, qui suivaient la route directe, pendant que lui-même prenait un chemin de traverse. A cinq heures du matin, les deux petites colonnes atteignaient les troupes réunies de Zepeda, Pedro Martinez, Barrios et Avila, elles les mettaient en pleine déroute et leur tuai cent cinquante hommes.

Le colonel Lopez, du régiment de l'Impératrice, a obtenu de nouveaux succès dans le district de Rio Verde : le 21 août, il a rejoint, dans les montagnes de Palomas et de Sorola, 400 cavaliers commandés par Armenta, et les a complètement défaits. Vivement poursuivis au passage d'un rio, quatre chefs dissidents se noyèrent, et on assure que le fils d'Armenta se trouvait parmi eux. Ce brillant fait d'armes a dégagé le pays et produit le meilleur effet; les rancheros, armés et montés au moyen des prises faites sur l'ennemi, arrêtent eux-mêmes les hommes dispersés de la bande d'Armenta et en ont conduit un assez grand nombre à San Luis de la Paz.

Le département de Queretaro est dans une bonne situation; le commandant Chabrol y poursuit l'organisation du 2<sup>e</sup> bataillon de Cazadores, en établissant, autant que les circonstances le permettent, un mode régulier de recrutement. Les compagnies du génie et les batteries d'artillerie de l'armée mexicaine sont en bonne voie de formation à l'aide d'éléments européens qu'il a été possible d'y introduire.

Aucune amélioration ne peut être encore signalée dans la province de Huesca, mais on attend d'excellents résultats de l'arrivée, dans cette région, de la contre-guerrilla commandée par le colonel Dupin, qui a reçu l'ordre de se diriger sur Jalapa.

La ville de Vera Cruz est tranquille, le commerce y est actif et les négociations semblent pleines de confiance dans l'avenir.

Pour extrait A. Layrou.

Nouvelles du jour.

On écrit de Biarritz, 13 octobre, au *Moniteur* :

« Aujourd'hui, vers trois heures, l'Empereur, l'Impératrice et le Prince Impérial, accompagnés de LL. Exc. MM. le marquis de La Valette, ministre de l'intérieur, Duruy, ministre de l'instruction publique, se sont embarqués sur le *Chamois* qui stationne à Bayonne, pour faire une promenade en mer. Leurs Majestés ont été jusqu'à Fontarabie et sont rentrées à sept heures. »

— Je n'en ai pas la moindre, répondit-elle avec sincérité, parce que je serai contrainte, dans tous les cas, de me conformer au choix de ma mère. Je saurai, je l'espère, me résigner et être heureuse de mon sort, car il est en la main de Dieu, et j'ai la confiance que Dieu soutient les cœurs dociles à sa volonté.

Vous figurez-vous bien, ma chère Berthe, un mariage où toute l'autorité est dévolue à la femme, où une dépendance absolue est le partage du mari infirme? Vous figurez-vous cette femme maîtresse de la maison, administrant la fortune, protégeant son débile et reconnaissant époux? Vous figurez-vous chez elle un amour sans expansion, une pitié sans mépris, une indulgence sans indifférence, une énergie sans dureté, qui en fasse plutôt l'ange gardien que l'épouse de ce jeune malade? Vous figurez-vous bien qu'il lui faut renoncer à la compensation la plus douce et la plus complète de tous les soucis et de tous les chagrins : au sentiment que tout est commun entre elle et son mari; à tout ce qui paraît si attrayant aux jeunes âmes, à la passion à l'admiration, à la conscience d'appartenir à un homme qui est son orgueil et son soutien; enfin à toutes les joies auxquelles le cœur aspire instinctivement. Et dont il ne peut mesurer toute l'étendue que quand il en ressent la privation?

— O madame! s'écria Berthe en pâlisant, cette tâche est au-dessus de mes forces.

— C'est à dessin, ma chère Berthe, que j'ai fortement accusé les ombres de ce tableau; mais il a aussi sa lumière pour un œil comme le vôtre. Cette position ouvre une sphère d'activité où la femme est beaucoup plus libre que nous ne le sommes ordinairement. Permettez-moi donc de vous avouer en toute franchise

L'Empereur est attendu à Paris dans les premiers jours de la semaine. La Cour passera à Saint-Cloud, dit-on, le reste du mois d'octobre et se rendra du 1<sup>er</sup> au 5 novembre à Compiègne.

— Les souscriptions en faveur des inondés, ouvertes à Paris atteignent, le 14 octobre, le chiffre de 676.203 64. Sur la 12<sup>e</sup> liste figurent : le Comptoir d'escompte, à Paris, pour 2,000 fr. Le général Mellinet, au nom des loges maçonniques du Grand-Orient de France, pour 1,000 fr. La Compagnie la Providence, pour 1,000 fr.

— Il est question de faire entrer au Conseil d'Etat M. Pinaud, procureur général près la Cour d'appel de Douai. M. Pinaud, dont le mérite oratoire et très apprécié, porterait la parole au Corps législatif en remplacement de M. Thuillier.

— On continue, à Toulon, l'armement des vaisseaux cuirassés. Ces bâtiments seront munis d'un puissant éperon. Leurs canons ne seront pas moins formidables. Ainsi, la frégate *Revanche* sera armée de quatre canons de 24 centimètres de diamètre. Chaque pièce pèse 12 à 14,000 kilog. et sera montée sur un affût pesant de 20 à 22,000 kilog.

— M. le baron Seillard, qui vient d'être élevé au grade de secrétaire d'ambassade de 1<sup>re</sup> classe, a été attaché, en sa qualité nouvelle, au ministère d'Etat. Son Exc. M. Rouher, aura voulu, en l'appelant auprès de lui, assurer le concours dévoué d'un des membres les plus distingués du corps diplomatique.

Les nombreux services de M. le baron Seillard, les missions dont l'avait chargé le gouvernement en Tunisie et au Mexique, et qu'il a si heureusement accomplies, sont ainsi récompensés.

— M. de Benst aura-t-il ou non le portefeuille des affaires étrangères de Vienne? Telle est encore aujourd'hui la question qu'on se pose à Berlin avec une mauvaise humeur évidente. On croit que l'Empereur François-Joseph ne prendra aucune résolution à ce sujet, pour le moment du moins. Peut-être est-ce sage; l'Autriche a trop à faire pour rompre en visière à son victorieux voisin. Le conseiller de cour, M. Prétis, va se rendre à Paris pour la négociation d'un traité de commerce entre l'Autriche et la France.

— Le prince de La Tour d'Auvergne, ambassadeur de France à Londres, en congé depuis plusieurs semaines, compte aller reprendre son poste incessamment. On annonce aussi le prochain départ de M. de Talleyrand pour St-Petersbourg.

La fromagerie d'Ingersall, au Canada, s'est déjà mise en mesure de figurer dignement dans le grand tournoi industriel de 1867. On vient d'y fabriquer un fromage devant lequel Pantagruel eût tressailli d'aise. L'objet en question pèse 7,000 livres ou 3 tonnes 1/2. Son diamètre est de 6 pieds 10 pouces, son épaisseur de 3 pieds et sa circonférence de 21 pieds environ. 35 tonnes de lait sont entrées dans sa composition.

— L'industrie des chercheurs d'or, en Sibérie, donne des résultats de plus en plus favorables. Les établissements exploités ont fondé, dans le premier semestre de cette année, 1,080 pouds d'or, représentant 13,931,500 roubles (environ 56 millions de francs).

— Il est question d'organiser, pour l'époque de l'exposition universelle, un musée bibliographique où seraient réunis tous les

qu'il s'agit de mon frère.

— De votre frère l'interrompt Berthe touchée.

— Oui, du pauvre Edmond, qui donnait les plus belles espérances jusqu'à l'âge de six ans. Pendant un voyage que notre mère fit alors avec nous, un violent incendie éclata dans un hôtel où nous passions la nuit. Mon frère s'éveilla en sursaut une minute avant qu'on ne vint l'enlever. Se voyant seul au milieu des flammes, il éprouva une terreur si vive qu'il fut saisi de violentes convulsions. Il y est toujours demeuré sujet depuis cette catastrophe, quoique les accès aient été parfois assez rares pour nous donner l'espoir d'une guérison. Son système nerveux n'en a pas moins souffert que son corps, et comme tout effort physique ou intellectuel réveillait le mal, il fallut renoncer à l'instruire. On se contenta de lui enseigner des choses au-dessous de son intelligence, afin qu'il les trouvât pour ainsi dire de lui-même. Doué des plus heureuses facultés, il voulut d'abord questionner, comme auparavant, pour augmenter la somme de ses connaissances. Il était navrant de voir cette petite tête s'efforcer en vain de triompher de la faiblesse intellectuelle résultant du trouble de son organisation physique. Enfin, aujourd'hui il ne sent plus son imperfection, et si l'absence de soucis est le bonheur, Edmond est heureux dans sa sphère étroite. Resté enfant, il a conservé son caractère bon, reconnaissant, affectueux, et une soif d'occupations appropriées, il est vrai, non pas à son âge, mais à ses facultés. Il n'éveille donc que la pitié sans la moindre répulsion.

— Je le crois, dit Berthe, les yeux humides.

— Notre mère a enduré des souffrances surhumaines.

chefs-d'œuvre de l'imprimerie et de la reliure françaises qui se trouvent dans les collections publiques et privées. On n'y admettrait que des manuscrits provenant de personnages illustres ou marquant les progrès de la typographie.

Pour extrait : A. Layrou.

Bulletin Agricole

Ce qui caractérise en ce moment nos halles et marchés, c'est l'indécision. Dans tel endroit, le cultivateur se presse de battre et de vendre, trouvant les prix actuels suffisants et craignant qu'ils ne soient pas maintenus. Dans telle autre localité, il y a peu de denrée sur place, par conséquent la mercerie en hausse, les détenteurs comptant sur une élévation persistante des cours. Ailleurs, d'une semaine à l'autre, on voit la hausse succéder à la baisse, et réciproquement, sans que celle-ci, au démentant, soit plus justifiée que celle-là.

Une pareille diversité, aux yeux de l'observateur, est significative. Elle montre que personne, les vendeurs pas plus que les acheteurs, n'est fixé sur cette question des subsistances, bien autrement grave que la plupart des incidents politiques à l'ordre du jour. Si la situation était ce que le disent certaines personnes et certains journaux, la hausse s'établirait sans hésitation, progresserait sans relâche. Pourquoi ne s'accuse-t-elle pas franchement? Parce que, malgré des suppositions au moins hasardées et des publications au moins irréfléchies, il est positif que le blé ne manquera pas nulle part durant la campagne de 1866-67.

Sera-t-il à meilleur marché qu'aujourd'hui? C'est peu probable. La concurrence des produits russes, espagnols, etc., empêchera la hausse d'être excessive; mais elle ne permettra pas au cours de fléchir sensiblement. Tenons pour à peu près sûr que le blé se tiendra entre 22 50 et 25 fr. (l'hect.). C'est un taux convenable pour le producteur, et supportable pour le consommateur.

A Paris, comme en province, nous retrouvons les cours de la première semaine d'octobre. Le beau temps, qui favorise les semailles, est pour quelque chose dans cette attitude du marché intérieur. Il n'en est pas moins vrai que le pain de boulangerie a haussé généralement dans une proportion variant de 2 à 4 centimes par kilog. Chose assez bizarre, cette élévation est surtout remarquée dans les villes où la taxe obligatoire a été supprimée. En matière de subsistance comme en tout, la liberté a souvent besoin de réglementation.

On continue à recevoir de rassurantes nouvelles des pays vinicoles. Le pressoir confirme les surprises de la cueillette. Tout bien considéré, le vin de Bismack vaudra bien celui de Don Carlos dans le temps, et celui de Garibaldi il y a quelques années. La hausse est arrêtée à l'Entrepôt et à Berzy, mais seulement sur les petites sortes, car les bons crus ne sortent de cave ou de chais que contre louis débouchants.

Les spiritueux sont lourds, malgré le mauvais conditionnement des betteraves et la nécessité où l'on sera d'alcooliser les vins faibles de l'année. Les eaux-de-vie charentaises ont un assez bon train d'affaires depuis le début du mois.

Il y a de la baisse sur les sucres. La côte de Paris est : brut indigène 60 fr. (les 100 kil.), raffiné de 128 à 129 fr.

Le marché aux huiles reste ferme. On traite les colzas disponibles dans les 109 à 110 fr. (les 100 kilog.). Graine 27 50 (l'hect.).

nes. Sa vie a été minée peu à peu par une succession de désespoirs, de découragements, de déceptions, de chagrins avoués, ou secrets. Une seule chose la soutient encore : c'est la conscience que sa perte sera immense et irréparable pour Edmond, si le Ciel ne lui envoie auparavant un ange aux mains duquel elle puisse confier sans inquiétude le sort de son fils. Cette belle mission de messager de miséricorde, d'instrument de la Providence, ne vous séduit-elle pas, Berthe? Vous seriez, en outre, maîtresse absolue de vos actions et disposeriez de la fortune sans avoir de comptes à rendre à personne. Vous n'auriez au-dessus de vous que Dieu seul, et il vaudrait toujours mieux dépendre uniquement de cette autorité suprême que de subir le joug de relations humaines souvent difficiles et compliquées.

— Je le crois bien! dit Berthe, qui poussa un profond soupir en pensant à la position de sa mère.

— Je viens de vous parler très-sincèrement, sans rien cacher, rien mitiger. A vous maintenant, ma chère Berthe, de réfléchir et de prendre une décision; je ne m'adresserai qu'ensuite à votre mère; car cette affaire est trop importante, trop sacrée pour que j'accepte de votre part une résolution dictée par la volonté maternelle. Je n'aime pas l'obéissance aveugle. Nul mortel ne doit assumer des devoirs sans les avoir librement pesés; sinon il n'est pas responsable de leur accomplissement, et il a droit de rejeter plus tard le fardeau imposé à son ignorance. Cela est déjà assez fatal dans les mariages ordinaires; dans le cas actuel, je n'y puis songer sans frémir.

La suite au prochain numéro.

Grâce au retrait des eaux et à la reprise des transports sur chemins de fer, le pays herbager a pu envoyer, comme d'habitude, son bétail aux centres d'approvisionnement. Sceaux et Poissy ont été largement pourvus, ce qui n'a point empêché les cours de rester fermes. Les avis des foires et marchés d'automne sont favorables. La marchandise sur pied se vend à de hauts prix; aussi les bouchers tiennent-ils, eux aussi, leurs taxes élevées. De même pour la charcuterie. A La Chapelle, jeudi, il a été amené 3,612 pores, qui se sont prestement enlevés au cours moyen de 1 38 (le kil.). C'est 30 c. par kilo de plus que l'an dernier à pareille époque. Il n'est donc pas étonnant qu'on s'adonne de plus en plus à cet élevage dans les exploitations. Petite dépense et gros profit, on peut inscrire cette formule à l'entrée de la porcherie. Ajoutons que messire Grogard ne redoute ni le farcin ni la clavelée.

Pour extrait : A. Layrou.

Chronique locale.

INONDATIONS. — SOUSCRIPTION.

2 <sup>e</sup> Liste.	
MM. le Marquis du Tillet, trésor.-payeur gén.	150 »
Ravier, ingénieur en chef.	20 »
Gros, ingénieur en chef.	20 »
De Calmels Puntis, procureur impérial.	20 »
Total.....	210 »

Par arrêté préfectoral du 13 octobre 1866, M. Quercy (Guillaume) a été nommé maire de Sarrazac, en remplacement de M. Dellac, démissionnaire.

LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS.

Par arrêtés de Son Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique, en date du 4 octobre, M. David, maître d'étude au collège de Perpignan, est nommé aspirant répétiteur au Lycée impérial de Cahors, en remplacement de M. Lagan, démissionnaire.

M. Lierre, bachelier ès-lettres, licencié en droit, est nommé aspirant répétiteur au Lycée impérial de Cahors, en remplacement de M. Daynac, appelé à d'autres fonctions.

Par arrêté en date du 8 octobre, M. Racquière, chargé, à titre de suppléant, de la classe de cinquième au Lycée impérial de Cahors, est chargé de la classe de cinquième au Lycée impérial d'Evreux.

Par arrêté en date du 9, M. Rigambert, licencié ès-lettres, régent de Philosophie et Rhétorique au collège d'Alais, est chargé, à titre de suppléant, de la classe de cinquième au Lycée impérial de Cahors, en remplacement de M. Racquière.

Composition du 5 octobre 1866.

- Philosophie.
- Version latine. — 1<sup>er</sup> Villès, 2<sup>e</sup> Pouzergues. Mathématiques élémentaires.
- Mathématiques. — 1<sup>er</sup> Vertut, 2<sup>e</sup> de Bellefont. Mathématiques préparatoires.
- Mathématiques. — 1<sup>er</sup> Théron, 2<sup>e</sup> Faurie. Rhétorique.
- Version latine. — 1<sup>er</sup> Pontié, 2<sup>e</sup> Cayssac. Seconde.
- Version latine. — 1<sup>er</sup> Desprats, 2<sup>e</sup> Sabrié. Troisième.
- Version latine. — 1<sup>er</sup> Cnanet, 2<sup>e</sup> Pasquet. Quatrième.
- Version latine. — 1<sup>er</sup> Tardieu, 2<sup>e</sup> Salgues. Cinquième.
- Version latine. — 1<sup>er</sup> Bourdin, 2<sup>e</sup> Tulet. Sixième.
- Version latine. — 1<sup>er</sup> de Fontenille, 2<sup>e</sup> Dufour (Paul). Septième.
- Exercices latins. — 1<sup>er</sup> Barancy, 2<sup>e</sup> Labie. Huitième.
- Orthographe. — 1<sup>er</sup> Cambornac, 2<sup>e</sup> Tissendé. Enseignement spécial (Deuxième année.)
- Mathématiques. — 1<sup>er</sup> Ruamps, 2<sup>e</sup> Cayrac. (Première année.)
- Mathématiques. — 1<sup>er</sup> Calvet, 2<sup>e</sup> Rozières. (Année préparatoire.)
- Orthographe. — 1<sup>er</sup> Perié, 2<sup>e</sup> Durupt. Classe préparatoire (Première Division.)
- Orthographe. — 1<sup>er</sup> Calmels, 2<sup>e</sup> Combarieu. (Deuxième Division.)
- Orthographe. — 1<sup>er</sup> Cantarel, 2<sup>e</sup> Lavoisot. (Troisième Division.)
- Orthographe. — 1<sup>er</sup> Tardieu, 2<sup>e</sup> d'Alciati.

Le proviseur, RICHARD.

L'état d'ivresse expose à des dangers bien de nature à faire perdre ce vice s'ils étaient prévus. Une femme ivre, habitant une maison à Cahors, a été trouvée, avant-hier au soir, à six heures et demie, dans le foyer de la cheminée de la cuisine, dans un état déplorable. Tombée, pendant son ivresse, dans les flammes, la moitié supérieure de son corps était entièrement calcinée.

Inutile de dire que, lorsqu'on la relevée, ce n'était plus qu'un cadavre.

On nous écrit de Martel :

Le nommé R., âgé de 68 ans, rentré chez lui, ces jours derniers, complètement ivre, et

armé d'un fusil. Deux enfants s'étant moqués de l'état où ils voyaient cet homme, celui-ci fit feu sur eux. Quelques grains de plomb seulement atteignirent, ces enfants dont les blessures n'offrent pas de gravité. R. a été mis à la disposition du procureur impérial de Gourdon.

Les jennes soldats de la classe 1865 affectés à l'armée de mer et qui ont obtenu leur exonération du service, ayant dû être comptés en déduction du contingent à fournir à la marine, Son Exc. M. le Ministre de la guerre a décidé que les remplacements administratifs seront désormais ouverts pour les corps de la marine et de l'armée de mer désignés ci-après :

Infanterie de la marine, compagnie de mécaniciens, apprentis marins, régiment d'artillerie de la marine.

NAVIGATION DU LOT

Adjudication

EXHAUSSEMENT DES BAJOYERS DE L'ECLUSE DE GANIL

Le MERCREDI, 24 OCTOBRE courant, à deux heures après-midi, il sera procédé, à Cahors, en l'hôtel de la Préfecture, par le Préfet du Lot, assisté du Conseil de Préfecture, en présence de M. l'ingénieur en chef de la Navigation du Lot, à l'adjudication, au rabais et par voie de soumissions cachetées, des travaux à exécuter pour l'EXHAUSSEMENT DES BAJOYERS DE L'ECLUSE DE GANIL.

La dépense est évaluée à 10,316 fr. 36 c. non compris une somme à valoir de 1,683 fr. 64 c. pour dépenses imprévues.

Le cautionnement est fixé à 350 fr. » c.

Le projet des travaux est déposé à la Préfecture (bureau des Travaux publics), où l'on pourra en prendre connaissance, tous les jours non fériés, depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

Conseils aux propriétaires de vignes.

M. Rabourdin, pharmacien, à Orléans, a publié l'avis suivant, qui sera lu sans doute avec profit par les propriétaires de vignes inondées :

« Mes conseils sont basés sur la théorie et sur le raisonnement; je n'ai pas le temps de leur donner la sanction de la pratique; je les crois cependant appelés à rendre quelques services.

« J'espère combattre victorieusement l'opinion des personnes qui croient que les raisins imprégnés de la vase de la Loire sont impropres à faire du vin.

« Le limon de la Loire est composé principalement d'une argile — extrêmement divisée (97 p. 100). Cette argile, mélangée au moût de raisin, produit un effet de contact (force catalytique de Berzelius); elle agit à la manière de l'éponge de platine dans le briquet à gaz hydrogène, et provoque par sa seule présence, sans entrer dans le composé, la combinaison de l'oxygène de l'air avec l'alcool, qui se produit pendant la fermentation alcoolique.

« Cette combinaison de l'oxygène avec l'alcool donne de l'acide acétique, et le résultat de la fermentation de ces moûts de raisins serait du vinaigre au lieu de vin.

« Il faudra donc préserver les moûts de raisins salis par la vase de la Loire du contact de l'air pendant leur fermentation. Voici les moyens pratiques pour y parvenir :

1<sup>o</sup> Fouler le raisin sans chercher à le nettoyer; en remplir les cuves et laisser un vide de 50 à 60 centimètres (la cuve devra être remplie en un jour au plus, et en moins de temps s'il est possible); couvrir les cuves d'un drap;

2<sup>o</sup> Ne plus fouler la cuve après qu'elle sera remplie;

3<sup>o</sup> Noter le moment où la vendange se met à bouillir, et la laisser bouillir pendant vingt à vingt-cinq heures;

4<sup>o</sup> Tirer le vin de goutte chaud et trouble après le temps de fermentation indiqué ci-dessus;

5<sup>o</sup> Soumettre le marc au pressoir et conserver le vin de presse à part, sans le mélanger au vin de goutte (il sera temps de le faire plus tard s'il se conserve bien);

6<sup>o</sup> Ne pas remplir complètement les tonneaux de mère goutte, afin que pendant la fermentation tumultueuse qui s'y continuera, il ne sorte rien des fûts, chose importante. La boudelle de ces fûts sera convertie d'un morceau de tulle jusqu'à la fin de la fermentation active. Quand le vin cessera de bouillir, remplir les fûts et traiter comme à l'ordinaire.

« Je donne le conseil de remplir les cuves en laissant 50 centimètres de vide, afin que le marc formant le chapeau soit préservé du contact de l'air par l'acide carbonique qui se dégage du moût de raisin et qui, plus lourd que l'air, couvre ce chapeau et l'isole de son contact. Le drap mis sur la cuve empêche les courants d'air.

« Le vin qu'on obtiendra après vingt-quatre heures de fermentation dans la cuve sera très-

peu coloré, mais il n'en sera pas moins généreux et de bonne conservation. Si, plus tard, au premier soufrage, le vin de presse s'est bien conservé, on pourra le mêler avec les vins de goutte.

« Quant aux vins blancs, je crois qu'il faudra les préparer comme d'habitude, seulement je recommande de ne pas remplir complètement les fûts, de manière que le vin ne jette rien au dehors. Cette méthode de laisser fermenter le jus des raisins blancs dans des fûts remplis qui jettent une écume très-malpropre, mauvaise en tout temps, serait la perte du vin blanc préparé avec les raisins envasés. Les impuretés tomberont avec la lie, et le jus n'aura pas le contact de l'air en suivant mes indications.

« Si cette question de fermentation des vins blancs intéressait les lecteurs, je pourrais, un jour, donner les raisons qui me font préférer la fermentation de ces vins sans que rien sorte du tonneau pendant ce phénomène. Aujourd'hui j'ai hâte de terminer cette note déjà bien longue.

« Le vin rouge soutiré de la cuve après vingt-quatre heures de fermentation active ne sera pas complètement exempt d'argile, mais les impuretés se déposeront avec la lie sans nuire au vin, si on a la précaution que j'indique, de le tenir toujours sous une couche de gaz acide carbonique, ce qui a lieu naturellement dans les tonneaux disposés comme j'ai dit.

« Je dois, en terminant, signaler aux personnes qui pourraient oublier, le danger qu'il y aurait à descendre dans une cuve en fermentation pour en extraire le marc. Il faudra se tenir à une certaine hauteur et la tête dépassant le bord supérieur de la cuve, pour être à l'abri de l'influence du gaz acide carbonique.

« RABOURDIN »

(Moniteur viticole.)

Statistique. — Voici la statistique des chevaux et du bétail dans les 89 départements dont se compose la France :

Chevaux, 3,000,000; ânes, 400 000; mules et muets, 330,000; bêtes à cornes, 10 millions 200,000, dont 330,000 taureaux; 2,000,000 de bœufs; 5,800,000 vaches; 2 millions 100,000 élèves; veaux nés dans l'année, 4 000,000; bêtes à laine (moutons et agneaux) 33 millions, dont 26 millions de mérinos ou métis, et seulement 7 millions de bêtes communes; chèvres et chevreaux 1,400,000; pores au-dessus d'un an 1,400,000; cochons de lait et carcassins 3,900,000.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

- 13 octobre Bes (Baptiste), rue St-Pierre.
- 13 — Besombes (Honorine-M.-S.), place St-James.
- 15 — Roussel-Despieres (Marie-Paule), rue Impériale.
- 16 — Desprat Hippolyte-G.) rue Soubirous.
- 16 — Pezet (Antoine), cul-de-sac Cayla.

Décès.

- 14 octobre Guiche (Marie Anne), 85 ans, b. Sud.
- 16 — Sarroy (Guillaume), cultivateur, 57 ans, à Cavanès.
- 16 — Salinier (Marie), 47 ans, rue Coin-de-Lastié.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Séance du 14 octobre 1866.

45 versements dont 1 nouveau 2,429 »  
7 remboursements dont 2 pour solde 1,074 70

Pour la chronique locale : A. LAYROU.

Crédit Foncier de France.

Le Crédit foncier fait aux propriétaires, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des immeubles, s'il s'agit de terres et de maisons, et du tiers s'il s'agit de bois et de vignes, des prêts remboursables en cinquante ans moyennant une annuité de 6 fr. 06 0/0, amortissement compris; l'emprunteur a d'ailleurs à toute époque le droit de se libérer par anticipation, en tout ou en partie.

S'adresser à MM. les notaires, ou directement au Crédit foncier, rue Neuve des Capucins, n° 19, à Paris.

L'illustration a véritablement le don d'ubiquité. Son numéro de cette semaine nous conduit des Bons Villageois de M. V. Sardou, représentés par un superbe dessin de Bertall, aux drames enrouvants produits, d'un côté, par les inondations de la Loire, de l'autre, par les incendies de l'Isère, ou enfin par le déraillement d'un train militaire à Ostrad (Silsie). Puis viennent l'entrée solennelle de Mgr Placé à Marseille, le banquet offert à Rome aux officiers de la légion française, les événements de la Venétie et les splendides tableaux présentés par l'inauguration de la place Napoléon III, à Pondichery. Et vous pouvez remarquer que chacune de ces belles gravures est composée d'après les croquis de correspondants toujours nommés, ce qui donne aux travaux du premier de nos journaux illustrés un caractère d'authenticité incontestable. Ajoutons que la rédaction est toujours à la hauteur de l'œuvre artistique. Un journal qui compte parmi ses rédacteurs Jules Janin, Théophile Gautier, Ercimann-Christian, Alfred Assolant, Armand de Pontmartin, Jules Claretie, etc., etc., n'offre-t-il pas l'attrait des noms les plus aimés par le public? L'illustration, qui publie en ce moment une charmante nouvelle de M. Alfred Assolant, donnera, dans son prochain numéro, une intéressante étude de M. Ercimann-Christien, intitulée: Les Orateurs de mon village. C'est la question mise à l'ordre du jour par la pièce de M. V. Sardou.

UN LIÈVRE COUSU D'OR.

M. Alfred X... est étudiant en droit. Il a à Paris une cousine, M<sup>lle</sup> Delphine G... Etant parti, le semaine dernière, pour aller à la chasse dans son pays natal, il promit à sa cousine de lui envoyer une bourriche de gibier. Lundi, en effet, un facteur du chemin de fer apporta la bourriche attendue. Elle contenait un lièvre et quatre perdreaux.

Aussitôt, M<sup>lle</sup> Delphine invita ses amis à dîner et comme ses talents culinaires sont fort incomplets, elle pria la nommée D... femme de ménage et cuisinière, de dépouiller le lièvre et de le préparer en civet. La cuisinière demeurant au dernier étage dans la même maison que M<sup>lle</sup> Delphine, emporta l'animal chez elle et promit de le servir à six heures précises.

Elle tint parole, le civet fut trouvé délicieux et les convives burent joyeusement à la santé de l'étudiant et à ses succès cynégétiques. Le repas touchait à sa fin, lorsque la concierge entra :

— Mon Dieu, Madame, dit-elle à M<sup>lle</sup> Delphine excusez-moi, voici une lettre qui est arrivée ce matin et que j'avais oublié de vous remettre.

M<sup>lle</sup> Delphine prit la missive, l'ouvrit et lut ce qui suit :

« Ma chère cousine,  
« Je t'envoie un lièvre et quatre perdreaux que tu recevras franco, en même temps que cette lettre. Comme papa a été très-généreux pour ma gratification de vacances, permets-moi de reconnaître tous les services que tu me rends lorsque je suis à Paris, toi qui prends si bien soin de mon linge, en te priant d'accepter 100 francs pour t'acheter un pardessus d'hiver. Tu trouveras la somme sous la queue du lièvre, entre cuir et chair. Elle est en pièces d'or : trois de 20, deux de 10, quatre de cinq francs.

« A bientôt ton cousin,

« Alfred. »

Immédiatement M<sup>lle</sup> Delphine appela la cuisinière qui jura ses grands dieux qu'elle n'avait pas trouvé la somme. Du reste, dit-elle, c'est mon mari qui a dépouillé le lièvre. Le mari questionné affirma qu'il n'avait rien vu, mais M<sup>lle</sup> Delphine ne se contentant pas de ces dénégations, alla conter l'affaire au commissaire de police.

L'enquête de ce magistrat a eu pour résultat la constatation que le nommé D... était l'auteur du vol. Il a été mis à la disposition de la justice.

Exécution des quatre condamnés dans l'affaire du Federis-Area

Le Correspondant de Brest de la Gazette des Tribunaux lui transmet les détails suivants :

Dès que l'on avait connu à Brest, l'arrêt rejetant le pourvoi des condamnés contre le jugement du tribunal de révision de Toulon, une sorte d'anxiété s'était emparée de toute la population. On croyait peu à la possibilité d'une commutation, et, dans l'attente d'une exécution presque immédiate, une multitude, avide d'émotions, se rendait, chaque matin, à la place Fautras, où l'on supposait que serait dressé l'échafaud. — De leur côté, les condamnés, bien que conservant encore le calme singulier qui ne les a jamais abandonnés depuis leur arrestation, commentaient à ne plus cacher une certaine préoccupation et demandaient parfois ce qui advenait de leur dernier pourvoi en cassation.

Oùlic dans un récent entretien avec le digne prêtre chargé du service religieux de la prison, disait : « Eh bien, Monsieur l'aumônier, je crois que vous allez venir un de ces matins, me réveiller pour mon dernier quart ! »

Quant au bas-breton Thépaut, le plus froidement énergique de tous, il semblait s'inquiéter surtout du déshonneur que sa mort infamante pouvait faire jaillir sur sa famille. Son père et ses sœurs ayant été autorisés à le visiter, il les avait embrassés avec une profonde émotion, et les avait suppliés de ne plus chercher à le voir, et de tâcher de ne jamais songer à lui. Lénard et Carbuccia ne montraient non plus aucune faiblesse, cependant leur attitude et leur physiologie trahissaient un certain affaiblissement. — Enfin, dans la journée d'hier, est arrivé à l'autorité maritime l'avis que les recours en grâce n'avaient pu être accueillis et que justice entière devait être faite. Toutes les dispositions ont été prises sur l'ordre de M. le préfet maritime, qui a fixé l'exécution au 11 octobre, à 6 heures du matin. Elle a dû ensuite être remise à 6 heures 1/2. — En conséquence, ce matin vers 4 heures, les condamnés ont été avertis, par qui de droit, que tout espoir était perdu pour eux en ce monde.

Depuis hier soir, un incident remarqué par Thépaut, avait forcé le concierge à prendre des mesures exceptionnelles. Voyant, vers 7 heures, un piquet de troupes renforcer le poste de la prison, Thépaut s'était écrié : « Je vois bien ce que c'est, c'est notre dernière heure ! » Et comme il semblait fort agité on le soumit à une surveillance constante, ainsi que les trois autres.

A 4 heures, en même temps que le commissaire des prisons et le gardien-chef, les quatre aumôniers, qui s'étaient spontanément offerts pour remplir la grande et pénible mission de soutenir jusqu'au bout le courage des condamnés, ont été introduits dans les cellules. Après une conférence d'une heure, tous sont montés à la chapelle, où une messe a été dite; puis, Carbuccia, Thépaut et Lénard ont communiqué. Peu après arrivaient les exécuteurs de Caen, d'Angers, de Rennes, accompagnés de leurs aides, pour procéder à la toilette, qui n'a duré que quelques instants; pendant ce temps, les condamnés paraissaient

à peine émus. Ils étaient silencieux. Un seul mot a été dit par Carbuccia : au moment où l'on coupait le col de sa chemise de laine, il a fait à voix basse cette observation : « Couper ainsi une si belle chemise ! »

A 6 heures moins un quart, le funèbre cortège se mettait en route. Il était composé de la voiture dans laquelle les condamnés avaient pris place avec leurs confesseurs, à la portière de derrière, marchaient les exécuteurs. La marche était ouverte par une brigade de gendarmerie à cheval, puis, venait la gendarmerie à pied, deux compagnies d'infanterie de marine formant la haie et, terminant le cortège, une seconde brigade de gendarmerie à cheval. J'oubliais de mentionner qu'en sortant de la messe, Oillac et Thépaut avaient demandé du pain, de la viande et du vin qui leur avaient été servis. Ils avaient pu manger ! Carbuccia et Lénard avaient seulement bu un quart de litre de vin.

En montant en voiture, tous avaient remercié le gardien des bons soins qu'il avait eus pour eux pendant leur longue détention. — Pendant ce temps, de nombreux et forts détachements de troupes de toutes armes se rendaient sur la place Faudras et se formaient en carré autour de l'échafaud; les troupes à cheval circulaient derrière les rangs, tenant la foule à distance suffisante. Plus de 30,000 personnes avaient pris place tant aux fenêtres que sur le talus et le chemin de de ronde des remparts qui dominent cette immense place sur une longueur de plusieurs centaines de mètres. — A 6 heures, la voiture des condamnés est arrivée au pied de l'échafaud. Au même instant les tambours ont roulé et toutes les troupes ont porté les armes. Lénard est descendu le premier, la démarche ferme, la tête haute. Il s'est agenouillé sur la plateforme, a été béni par le prêtre, s'est relevé, sans aide, et s'est approché lui-même de la fatale planche. Une seconde après un coup sourd et un long murmure dans la foule a indiqué que pour lui l'expiation était accomplie. — Puis est venu le tour de Thépaut, non moins ferme et non moins déterminé. Pas un muscle ne tressaillait sur son visage, et sur son cou robuste. — Puis, Carbuccia, froid et calme. — Et enfin Oillac. Celui-ci monta en sautant les degrés de l'échafaud, mais sans forfanterie. Comme les précédents, il s'agenouilla, fut béni et embrassé avec effusion par l'aumonier. Au moment où on le coucha sur la planche, il s'écria : « Adieu, mes amis ! »

En huit minutes, un siècle tout était terminé, et la foule vivement impressionnée et silencieuse, se dispersait.

Les corps, placés dans deux tombereaux, traînés par des infirmiers, ont été transportés immédiatement à l'amphithéâtre.

Pour extrait : A. Laytou.

Faits Divers

A GAGNER 672 LOTS

QUATRE GROS LOTS DE

100,000 — 100,000 — 100,000 — 150,000

CLOTURE 25 OCTOBRE

de l'avantageuse combinaison pour les

TIRAGES DÉFINITIFS (GRANDS TIRAGES

des Quatre Grandes Loteries (4.250.000 fr.) du

BUREAU-EXACTITUDE.

Adresser cinq francs (mandat-poste ou timbres-

poste) au directeur du

BUREAU-EXACTITUDE, rue RIVOLI, 68,

Paris, et on recevra vingt billets pour toutes

chances de gain des 672 lots, compris

les Gros Lots de

100,000 — 100,000 — 100,000 — 150,000

Avantages. — Ces 20 Billets étant tous pour

les Grands Tirages, on peut, pour 5 fr., gagner

Quatre cent cinquante mille francs.

100,000 — 100,000 — 100,000 — 150,000

On lit dans l'Italie du 13 octobre :

La députation provinciale de Florence a décidé, dans la séance d'hier, sur la proposition

de M. le chevalier Salvagnoli, d'adresser un

salut fraternel aux provinces de Venise, Man-

toue et Vérone.

Voici le texte des dépêches transmises, en

conséquence de cette décision, par M. le Préfet

commandeur Cantelli.

A la municipalité de Venise.

La députation provinciale de Florence accom-

pagne d'un cordial salut à la glorieuse Ven-

ise le drapeau italien qui va y entrer, heu-

reux emblème de l'accomplissement de tant

d'espérances et de la fin de tant de douleurs.

A la municipalité de Vérone.

Au moment solennel où le drapeau italien

entre dans la noble et forte ville de Vérone, la

députation provinciale de Florence envoie un

salut cordial de la part de ces populations

heureuses de l'accomplissement d'une destinée

tant désirée.

A la municipalité de Mantoue.

Que le drapeau italien qui va entrer dans la noble et forte ville de Mantoue porte un salut cordial de la députation provinciale de Florence aux frères réunis dont elle partage la joie pour l'accomplissement d'une destinée tant attendue.

La municipalité de Mantoue s'est empressée

de répondre par le télégramme suivant :

Au Préfet de Florence.

La patrie de Virgile répond à la patrie de Dante par un remerciement pour son salut fraternel et un vif enthousiasme.

La municipalité de Mantoue.

— La fécondité extraordinaire d'un pied de vigne dit de Sainte-Hélène, dressé en treille assez développée, mais négligée, qui produisit, en 1862, 566 raisins, fut alors signalée aux amis de la viticulture.

Ce remarquable sujet qui se trouve à Montastruc, sur l'avenue de la Conseillère, dans un enclos appartenant à M. O....., avait été greffé deux ans auparavant, sur une jeune souche de chasselas; mais la grêle qui ravagea les vignes en 1863 paraissait l'avoir épuisé.

Il se distingue pourtant cette année par une fécondité plus prodigieuse encore : il porte actuellement 970 raisins venus à parfaite maturité.

Une aussi étonnante production a été admirée par une foule de personnes qui se seraient refusées de croire à ce magnifique résultat, si elles n'avaient pu le constater par elles-mêmes.

Ceux qui désiraient voir ce fruit et connaître son odeur et son goût exceptionnel, en trouvaient un échantillon, quelque peu meurtri par le mauvais temps, sur le comptoir du café Tivolier.

PERCEMENT DU VERRE ET DE L'ACIER.

— On sait que l'essence de térébenthine, à laquelle on ajoute un peu de camphre, facilite le perçement du verre. Cette circonstance fit naître l'idée au contre-maître d'une usine de construction d'essayer si ce procédé n'aurait pas un résultat analogue en l'employant à hacher les forêts qui servent à percer l'acier.

Cette simple manipulation a réussi au-delà de toute attente sur l'acier, dit l'auteur de cette découverte, et le foret qui, auparavant, mordait à peine, a attaqué vivement les points les plus durs des lames d'acier et les a percées en quelques minutes.

On peut remplacer l'essence de térébenthine par une autre essence ou hydrocarbure exempt de résine, par exemple l'essence ou l'huile légère dite photogène, et faire usage de ce corps même sur les fontes moulées les plus dures.

Dans tous les cas, il faut éviter l'emploi simultané des huiles grasses, et veiller à ce que le point que l'on perce, ainsi que le foret, ne soient ni trop mouillés d'essence, ni laissés trop secs : un peu d'attention suffit pour faire connaître le degré d'humectation nécessaire.

Quoique les liquides indiqués fournissent, sans camphre, de très-bons résultats, cependant l'addition de quelques centigrammes de cette matière par décalitre favorise notablement le perçement.

En quelques minutes on perce le verre, même avec un outil à la main. Dans ce dernier cas, on se sert d'abord d'un petit tiers-point fin dont on a arrondi le bout; puis plus tard, pour agrandir ce petit trou, et d'après sa forme, d'une lime douce convenable. Ici encore une trop grande abondance de liquide s'oppose au perçement, surtout à la première attaque du verre.

Il est probable que les faits qui viennent d'être rapportés conduiront à quelque résultat pratique pour le perçement des pierres dures; ce sont des expériences trop faciles à faire pour ne pas les essayer.

Étude de M<sup>e</sup> HÉBRARD, avoué, à Gourdon.

Le 11 novembre 1866, à une heure de l'après-midi, il sera procédé par le ministère de M<sup>e</sup> Louradour, notaire, à Baysac, à l'adjudication des biens joints par Sylvain Louradour, meunier, à Friaud. Ces immeubles seront mis aux enchères en bloc et sur la mise à prix de 40,000 fr.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

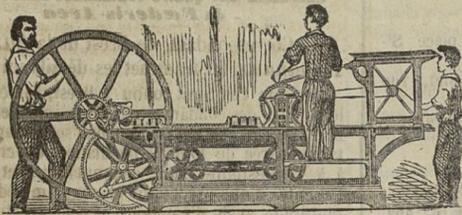
SPÉCIALITÉ D'IMPRIMÉS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE

A. LAYTOU

A CAHORS

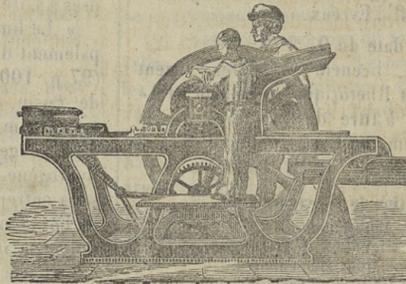
6, Rue de la Mairie,



L'UNIVERSELLE

Presse mécanique MARINONI, pour l'impression DES TRAVAUX DE LUXE

Cette Maison se charge d'exécuter avec un grand soin les travaux les plus importants et de les livrer dans un très-court délai



L'INDISPENSABLE

Presse mécanique MARINONI, pour l'impression DES TRAVAUX DE VILLE

OUVRAGES DE VILLE

Journaux — Labeurs — Mémoires — Brochures — Affiches  
Prospectus — Circulaires — Carnets d'Ouvriers  
Lettres de rappel — Lettres de faire part de mariage et de décès  
etc. — etc. — etc.

OUVRAGES DE LUXE

Travaux administratifs — Impressions en couleurs — Factures  
Livres — Registres avec réglure en tous sens  
Coupons de rente — Billets à Ordre — Bordereaux — Mandats  
etc. — etc. — etc.

Imprimerie du JOURNAL DU LOT. Prime à tout nouvel abonné : CESARI TORNEO, épisode de l'histoire du Quercy

ÉPICERIES COMESTIBLES  
DROGUERIE INDUSTRIELLE  
SIROPS, LIQUEURS, COULEURS, BROSSERIE, GRAINES, FOURRAGÈRES, PÉTROLE  
**E. LEPETIT**  
RUE DE LA LIBERTÉ, 4  
VINS FINS BONBONNERIE  
**A CAHORS**

JACQUES SÉGUY

PEINTRE  
MENTION HONORABLE  
à l'exposition de 1865, pour les imitations de marbres et bois étrangers.  
Peinture ordinaire, Enseignes et Vitrerie. Prix modérés.  
A Cahors, rue Impériale, n°35.

PLUS DE MAUX DE DENTS

Soulagement immédiat, sans toucher à la dent malade, par l'emploi de la pâte dentifrice brevetée s. g. d. g. de Bergmann et C<sup>ie</sup>, de Paris, 70, Bl. Magenta. Prix du paquet : un franc. Dépot à Cahors, à la pharmacie centrale de Vinet.

VITESSE et SÉCURITÉ. VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTÉ

Le Sieur RAYMOND aîné, croit devoir informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de son entreprise, qu'à partir de ce jour, elles trouveront dans son établissement, situé rue du Lycée, maison CAVIOLE, toutes voitures de voyages et d'agrément, telles que Berlins, Calèches, Omnibus et Phaétons, le tout à des prix très-modérés.

N<sup>o</sup> 2. — Le Sieur RAYMOND aîné, a aussi l'honneur d'informer le public qu'il a dans son même établissement le bureau du service de Cahors à Assier, qui fait le transport des dépêches; ce service part tous les jours de Cahors, à 11 heures du soir; départ d'Assier, à 1 heure après-midi, et arrive à Cahors à 6 heures du soir.

L'ART DE DECOUVRIR LES SOURCES

Par M. l'abbé PARAMELLE, 1 vol. in-8<sup>o</sup> de 452 pages, orné de figures, édition, se vend à Cahors, chez M. Calmette, libraire..... 5 fr.

M. POISSON, DENTISTE DE PARIS,

Vient de fixer son domicile, à Cahors, rue Feydel, maison Pilat, au 1<sup>er</sup>.  
Il fait toutes les opérations concernant l'art du Dentiste et pose les Dents artificielles d'après les systèmes les plus nouveaux.

A VENDRE

L'Étude de M<sup>e</sup> Roamps, notaire à St-Paul-Labouffie. — S'adresser pour la vente à M. Roques, à Laburgade.

A LOUER

\*Pour le 1<sup>er</sup> janvier 1867, le grand Hôtel de l'Europe, rue du Lycée, à Cahors.

S'adresser pour traiter, à M. Salbant.

Le propriétaire-gérant A. LAYTOU.